



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



ÉDITÉ LE 25/04/2025

ARFPPMA PACA

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

SOMMAIRE

ÉDITO	3
MISSIONS ET GOUVERNANCE	4
Les missions de l'ARFPPMA PACA.....	4
Sa gouvernance.....	5
LA PÊCHE EN RÉGION PACA EN 2024 : INDICATEURS CLÉS	7
NOS PARTENAIRES	10
La Région Sud.....	10
L'Agence de l'Eau RMC.....	11
EDF.....	12
NOS PRINCIPALES ACTIONS	13
Coordination et animation de la convention cadre avec la Région Sud.....	13
Animation technique et politique de notre réseau associatif en PACA.....	14
Consolidation et mutualisation des connaissances à l'échelle régionale.....	25
Communication régionale.....	27
Développement du loisir pêche en eau douce en région PACA	29
Administration générale de l'association.....	32

Cette année encore le temps de nos élus et salariées de l'Association Régionale a été compté ! En effet, suite au Plan Eau du gouvernement lancé en 2023, des Assises départementales de l'Eau et des Etats régionaux de l'Eau ont été déployés à la suite de ces annonces gouvernementales par nos élus départementaux et régionaux. Cela nous a notamment mené à l'adoption dès Mars 2024 de la Feuille de route de l'AGORA qui constitue la déclinaison régionale de ce plan eau pour laquelle nous nous sommes fortement mobilisés et continuons de l'être.

Nous avons également suivi de près les travaux de la Stratégie régionale Biodiversité, qui ont notamment été présentés pour avis en Comité Régional Biodiversité en fin d'année, ainsi que les travaux de la COP Régionale et plus particulièrement les feuilles de route eau et biodiversité de celle-ci tout en essayant de sensibiliser l'ensemble des parties prenantes sur le besoin indispensable de conciliation entre accélération de la transition énergétique sur notre territoire régional et préservation de notre biodiversité qu'elle soit aquatique comme terrestre.

C'est d'ailleurs ce qui ressort de la motion présentée en Comité de Massif des Alpes par le Groupe de Travail Biodiversité dont nous faisons partie (représentés par Monsieur Jean PASQUET Vice Président de la Fédération des Hautes Alpes que je tiens à remercier pour son investissement) et qui a été votée à la majorité en cette fin d'année dans le but de préserver coûte que coûte les spécificités montagnardes de notre massif alpin transfrontalier.

Nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt le lancement de la CLE Durance et nous sommes très heureux de pouvoir représenter, au niveau de notre Association Régionale, l'ensemble de notre réseau associatif au sein du Bureau de cette CLE. L'Association Régionale comme les Fédérations des Alpes de Haute Provence, des Hautes Alpes, des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse ont participé à l'Assemblée Plénière de constitution de la CLE et de ses Commissions thématiques ainsi que les différentes réunions de ces commissions afin de porter la voix de la Durance au même titre que celles des usages que l'on peut en avoir sur l'ensemble du territoire durancien et nous continuerons à le faire. En parallèle, nous avons participé aux différentes réunions qui ont eu lieu autour de l'état de diagnostic du SAGE Durance, notamment sur les aspects biodiversité.

Cette année a également été marquée par la concrétisation d'un 2nd emploi au sein de notre Association Régionale puisque Maud VILDIER, Chargée de mission en CDD depuis Mars 2023 a vu son contrat de travail se pérenniser en Septembre dernier pour venir en renfort technique à l'ensemble des missions portées par notre Responsable technique. Je tiens à la remercier pour son implication et la belle énergie supplémentaire qu'elle apporte à notre Association Régionale depuis son arrivée !

Enfin, cette année a été marquée par une triste et soudaine perte puisque notre Trésorier, Louis FONTICELLI, qui était également Président de la Fédération du Var depuis de très nombreuses années et Secrétaire adjoint de la Fédération Nationale, entre autres postes qu'il occupait, s'est éteint précipitamment laissant derrière lui un immense vide mais aussi un immense héritage car c'était un grand défenseur de nos milieux aquatiques et de notre biodiversité aquatique. Cette fin d'année a donc été placée sous la restructuration de notre réseau associatif régional.

Comme vous le verrez dans ces quelques pages, de nombreux projets ont encore une fois été réalisés au sein de notre Association Régionale. Nous n'avons à ce jour qu'un seul regret, celui de ne pas avoir réussi à tenir notre engagement à fêter comme il se doit nos 20 ans de partenariat avec la Région Sud.

Qu'à cela ne tienne, nous proposerons, en 2025, de reprendre la dynamique des Conférences régionales que nous faisons tous les 2 ans auparavant et auxquelles nous invitons l'ensemble de nos partenaires régionaux pour célébrer ce partenariat régional de longue date comme ceux que nous avons également avec l'Agence de l'Eau RMC depuis quasiment 10 ans ou encore d'EDF depuis plus de 20 ans par rapport au suivi de la passe-piège à Anguilles du barrage de Mallemort en Durance.

Luc ROSSI

MISSIONS ET GOUVERNANCE

Les missions de l'ARFPPMA PACA

L'Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (ARFPPMA) PACA est l'institution de représentation de la pêche de loisir en eau douce et de la protection des milieux aquatiques en région Provence Alpes Côte d'Azur. Elle a pour but de concilier le développement d'un loisir pêche en eau douce durable en Provence Alpes Côte d'Azur avec la préservation de nos magnifiques milieux aquatiques régionaux.

Pour cela, elle est amenée toute l'année à :

- Représenter les pêcheurs et l'ensemble du réseau associatif de Provence Alpes Côte d'Azur au sein de diverses instances de gouvernance, principalement régionales mais aussi interrégionales voire infrarégionales (Comité de Massif des Alpes, Commission Géographique Littoral PACA Durance, Bureau/Comité Plénier et Commissions thématiques de l'AGORA, Comité Régional Biodiversité, Comité Ressource en Eau interdépartemental Durance/Verdon/Siagne, Commission Locale de l'Eau Durance etc.) ;
- Appuyer techniquement et animer un réseau régional pour ses membres (salariés, élus, bénévoles) afin de former, échanger sur ce qui est fait par les uns et les autres et s'informer ;
- Consolider et mutualiser les connaissances à l'échelle régionale, notamment par le biais du développement et de l'administration du Géoportail régional visant à caractériser et suivre l'état des peuplements piscicoles au regard des pressions qui s'exercent sur eux en Provence Alpes Côte d'Azur, en lien étroit avec les Web PDPG de nos Fédérations départementales et l'ensemble de nos partenaires régionaux ;
- Élaborer une stratégie régionale de communication permettant, entre autres, le développement d'un tourisme pêche durable en Provence Alpes Côte d'Azur et la valorisation de l'ensemble des actions portées par le réseau associatif pêche régional ;
- Suivre la convention cadre liant l'ensemble des structures associatives du loisir pêche en eau douce de son territoire à la Région Sud ;
- Développer des partenariats techniques et financiers (Région Sud, Délégation PACA & Corse de l'Agence de l'Eau RMC, EDF, CNR, VEOLIA etc.).

Sa gouvernance

L'ARFPPMA PACA est composée de membres de droit (6 FDAAPPMA de PACA) et de membres associés (FDAAPPMA de Corse et de Réunion, Association MRM).

Sa gouvernance est assurée par un Conseil d'Administration constitué de 2 représentants par FDAAPPMA adhérente, membre de droit uniquement, dont le Président et un membre de son conseil d'administration. Il est ainsi composé de 12 membres et son Bureau de 4 membres.

Le Bureau

- **Président** : Luc ROSSI (FDAAPPMA 13)
- **Vice-Président** : Bernard FANTI (FDAAPPMA 05)
- **Trésorier** : Louis FONTICELLI (FDAAPPMA 83)
- **Secrétaire** : Christian MAHUT (FDAAPPMA 04)



1. LES MEMBRES DU BUREAU – COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Le Conseil d'Administration

- **Claude ROUSTAN & Christian MAHUT** (FDAAPPMA 04)
- **Bernard FANTI & Eric BELLON** (FDAAPPMA 05)
- **Jean-Luc CERUTTI & Henri DROGY** (FDAAPPMA 06)
- **Luc ROSSI & Jean-Louis BERIDON** (FDAAPPMA 13)
- **Louis FONTICELLI & Daniel PEDRETTI** (FDAAPPMA 83)
- **Christophe MARCELLINO & Tristan MOREL** (FDAAPPMA 84)



2. LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Les Assemblées Générales (ordinaires comme extraordinaires) sont composées des Délégués des structures adhérentes, membres de droit comme associés.

Chaque membre de droit est représenté par 3 Délégués : les deux Administrateurs désignés pour représenter leur Fédération départementale au sein de notre Association Régionale, complétés d'un Délégué désigné par les Présidents des fédérations adhérentes.

Les Fédérations départementales de Corse et de la Réunion, en tant que membres associés, sont chacune représentées, à titre consultatif, par leur Président ainsi que par une autre personne qui aura été désignée par ce dernier.

Quant à l'association MRM, elle est représentée, à titre consultatif également, uniquement par son Président ou son représentant.

Les membres de l'Assemblée Générale

- **Claude ROUSTAN, Christian MAHUT & Christian CALVIGNAC (FDAAPPMA 04)**
- **Bernard FANTI, Eric BELLON & Jean-Pierre MARTIN (FDAAPPMA 05)**
- **Jean-Luc CERUTTI, Henri DROGY & Jean-Marie BARAS (FDAAPPMA 06)**
- **Luc ROSSI, Jean-Louis BERIDON & Bernard ABRIAL (FDAAPPMA 13)**
- **Louis FONTICELLI, Daniel PEDRETTI & René HIROUX (FDAAPPMA 83)**
- **Christophe MARCELLINO, Tristan MOREL & Myriam SILEM (FDAAPPMA 84)**
- **Antoine BATTESTINI & en attente désignation d'un nouveau représentant (FDAAPPMA 20)**
- **Jean-Paul MAUGARD & en attente désignation d'un nouveau représentant (FDAAPPMA97)**
- **Jean-Claude MONNET (MRM)**

Les Assemblées Générales Extraordinaires ont, quant à elles, pour seule compétence la révision des statuts ou la dissolution de l'ARFPPMA PACA.

LA PÊCHE EN RÉGION PACA EN 2024 : INDICATEURS CLÉS

Côté milieux :

- € **Plus de 9 000 km** de cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole ;
- € **Près de 5 000 km** de cours d'eau de 2^{nde} catégorie piscicole ;
- € **15 000 ha** de lacs, plans d'eau et étangs ;
- € **Une centaine** de lacs d'altitude ;
- € **Plus d'une cinquantaine d'espèces** de poissons.



3. UBAYETTE - COPYRIGHT : C. DELAINE / FDAAPPMA 04



4. BARBEAU MÉRIDIONAL - COPYRIGHT : FDAAPPMA 83

Côté économie :

- ✘ **60 739** Pêcheurs ;
- ✘ **16 181** Jeunes de moins de 18 ans ;
- ✘ **2 102** Femmes ;
- ✘ **Plus de 50** Millions d'euros générés (étude poids économique et touristique de la pêche de loisir en PACA réalisée par J. CONGIU stagiaire à l'AR PACA en 2023) ;
- ✘ **39** Hébergements qualifiés pêche ;
- ✘ **9** Parcours pêche labellisés FNPF (3 Parcours Pêche Famille et 6 Parcours Pêche Passion dont 1 ciblé Silure) et plus de 200 parcours pêche départementaux divers ;
- ✘ **26** Moniteurs guides de pêche de la FFMGP.



5. REMISE DES PRIX AU LAC DU BROC POUR LA 1ERE EDITION DU JFT DANS LES ALPES MARITIMES – COPYRIGHT : FDAAPPMA 06

Côté social :

- ✘ **118** Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique ;
- ✘ **6** Fédérations Départementales d'Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique ;
- ✘ **1** Association Migrateurs Rhône Méditerranée ;
- ✘ **Près de 50** salariés ;
- ✘ **Plus de 1 600** bénévoles dont **171** Gardes Pêche Particuliers ;
- ✘ **22** Ateliers Pêche Nature.



6. EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET ANIMATION PECHE AU BORD DU LAC DE LA TUILIERE A VITROLLES AUPRES DES SCOLAIRES -
COPYRIGHT : AAPPMA INFERNET CADIERE / FDAAPPMA 13

NOS PARTENAIRES

La Région Sud



Il y a 20 ans, l'ARFPPMA PACA initiait un partenariat ambitieux et réussi pour la préservation des milieux aquatiques avec la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur grâce à la mise en place d'une convention cadre pluriannuelle liant l'ensemble des 6 Fédérations départementales ainsi que l'association Migrateurs Rhône Méditerranée et l'Association Régionale à la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

6 conventions cadre ce sont ainsi succédées permettant à l'ensemble de notre réseau associatif de bénéficier de **plus de 6 Millions d'euros d'aide de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur** sur les 30 Millions d'euros que représentent les plus de **500 projets** portés par notre réseau pour restaurer, préserver et rendre plus résilients nos magnifiques milieux aquatiques et leur biodiversité patrimoniale. **Une dizaine de postes techniques** ont également été financés par la Région Sud lors des mandats précédents (aide à l'embauche).

Sur ces 6 Millions d'euros **plus de 300 000 euros ont été alloués au développement de l'Association Régionale** lui permettant de se doter d'une première salariée en 2016 puis d'une seconde en 2023 qui a été pérennisée en 2024. L'Association Régionale a ainsi pu développer son rôle de coordinateur et d'animateur de cette convention cadre mais également de représentant du réseau associatif à l'échelle régionale au sein des diverses instances de gouvernance pour défendre les milieux et leur biodiversité notamment. Elle a pu accroître sa stratégie de communication afin de mieux faire connaître et valoriser l'ensemble du travail réalisé par le réseau associatif en Provence Alpes Côte d'Azur. Elle a également pu venir en soutien technique sur l'ensemble des missions portées par ses membres. Tout comme elle a pu faire émerger des projets mutualisés et harmonisés à l'échelle régionale au regard notamment des Web PDPG ou encore de l'outil de saisie des pêches d'inventaires et de la thermie.

Quant à nos structures associatives du loisir pêche en eau douce, elles se sont engagées dans la politique régionale de gestion de la ressource en eau et de préservation des milieux aquatiques, notamment en signant la **Charte Régionale de l'Eau** et pour certaines la Charte Zéro Déchet Plastique mais également en rejoignant pour certaines d'entre elles l'AGORA (Assemblée pour une Gouvernance Opérationnelle de la Ressource en eau et des Aquifères).

Plus récemment, notre Association Régionale a également été intégrée au **Bureau de l'AGORA** par la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, preuve d'une belle reconnaissance du rôle de tête de réseau régional et d'expertise de cette dernière.

En 2024, l'Association Régionale a notamment participé à l'Assemblée Plénière de l'AGORA ayant validé **la feuille de route 2024-2027** qui prévoit notamment la mise en place, la valorisation et l'interprétation d'indicateurs de l'état des peuplements piscicoles au regard des pressions qui s'exercent sur eux en région Provence Alpes Côte d'Azur via nos outils Web PDPG et Géoportail régional ; comme la mise en œuvre et le suivi de projets de restauration écologique portés par notre réseau associatif entre autres actions.

Initié en 2017 et conforté par le dernier accord cadre national liant notre Fédération Nationale (FNPF) au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES), aux 6 Agences de l'Eau et à l'Office Français de la Biodiversité (OFB), lui-même décliné au niveau du Bassin Rhône Méditerranée Corse en ce qui nous concerne (géré par l'Union des Fédérations de pêche et de protection des milieux aquatiques du Bassin RMC (UFB RMC) au sein de notre réseau associatif en partenariat avec l'Agence de l'Eau RMC), ce partenariat entre la Délégation PACA & Corse de l'Agence de l'eau RMC et notre association nous permet d'ancrer et de faire valoir notre rôle essentiel dans la gestion de la politique de l'eau et de la préservation des milieux aquatiques au regard des diverses instances de gouvernance dans lesquelles nous intervenons à l'échelle régionale et interrégionale, mais aussi des missions d'animation de tête de réseau ou encore de sensibilisation à l'environnement aquatique que nous pouvons mener. Cela nous permet également d'avoir un partenariat technique, financier et politique complémentaire de celui que nous avons jusque-là avec la Région Sud car il nous semble important de faire converger ces deux politiques pour une meilleure gestion intégrée des milieux aquatiques en Provence Alpes Côte d'Azur.

Ainsi, en 8 ans, ce sont **plus de 180 000 euros** qui ont été accordés par l'Agence de l'Eau RMC à l'Association Régionale (ainsi qu'aux Fédérations départementales dans le cadre de projets mutualisés pour les Web PDPG et l'outil unique régional de saisie et de traitement des pêches d'inventaires et de thermie) pour les missions suivantes :

- Animation tête de réseau associatif pêche et préservation des milieux aquatiques en Provence Alpes Côte d'Azur comprenant notamment la représentation de nos pêcheurs dans les diverses instances de gouvernance régionale et interrégionale et la mise en place de formations, journées d'informations et journées techniques à destination de nos salariés, mais aussi de nos élus et bénévoles, en lien avec nos partenaires techniques et financiers ;
- Connaissance et suivi des milieux aquatiques comprenant notamment la création, l'interprétation, la diffusion et la valorisation d'une base de données régionale sur le suivi de l'état des populations piscicoles et astacicoles ainsi que la mise en place d'un outil unique de saisie et traitement des pêches d'inventaires à l'échelle régionale ;
- Animation territoriale régionale pour favoriser l'émergence de travaux de restauration de la continuité écologique, notamment en Durance.

Comme avec la Région Sud, l'ARFPPMA PACA initiait il y a également 20 ans, sous jeu d'une convention financière triennale, la mise en place d'un suivi de la passe-piège à Anguilles du barrage de Mallemort en Durance pour le compte d'EDF.

Ce suivi, réalisé jusque là par les Fédérations départementales de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Vaucluse et/ou des Bouches-du-Rhône pour la partie terrain et par l'association MRM pour la partie rédactionnelle du rapport annuel pour le compte de notre Association Régionale, a été repris en régie en 2023.

La Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique des Bouches-du-Rhône intervient toujours à nos côtés sur le terrain à titre gracieux pour des raisons sécuritaires. Quant à l'association MRM, elle continue à rédiger le rapport annuel pour le compte de notre Association Régionale dans le cadre de ce suivi.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux de restauration de la continuité écologique au droit du barrage de Bonpas, EDF, par condamnation de la passe historique rustique à Anguilles présente en rive gauche de la Durance, a mis en place une passe à Anguilles provisoire en rive droite pour la totalité de la durée des travaux, initialement prévus sur 2 ans. Ayant identifié avec MRM le risque d'une dévalaison des Anguilles dans le canal agricole situé juste en amont du barrage de Bonpas et au droit de la relâche passive des Anguilles par cette passe, nous avons proposé à EDF de mettre en place un bac de piégeage afin d'éviter cette dévalaison et d'en assurer son suivi, gracieusement pendant la durée des travaux, complémentairement à celui réalisé sur la passe à Anguilles du barrage de Mallemort.

Ainsi, ce sont près de **200 000 euros** qui ont été accordés depuis 2003 pour le suivi de cette passe-piège à Anguilles située en pleine Zone d'Action Prioritaire (ZAP) pour l'amélioration de la circulation des Anguilles à la montaison et la dévalaison et qui ont donc contribué à l'acquisition de précieux indicateurs de populations ainsi qu'à l'amélioration des connaissances bioécologiques de cette espèce toujours classée en Danger Critique d'Extinction par l'UICN au niveau mondial et européen.

NOS PRINCIPALES ACTIONS

Coordination et animation de la convention cadre avec la Région Sud

Les actions ont notamment consisté en :

- Un suivi des dossiers de demandes de subventions 2024 et 2025 ainsi que des soldes de subventions d'années précédentes de nos 6 Fédérations Départementales de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de PACA ainsi que de l'Association MRM ;
- L'organisation et l'animation du **Comité de Gestion Pêche** annuel qui a permis, le 20 Septembre dernier à Gardanne, en présence, notamment, de **Mme Bénédicte MARTIN, Vice-Présidente de la Région Sud**, de dresser le bilan de l'année 2023 (1ère année de la 6ème convention cadre) et de partager des retours d'expériences de projets menés en 2023 et 2024 par l'ensemble de notre réseau associatif ;
- Le lancement de la **7ème édition des Trophées régionaux Milieux Aquatiques** (trophées que nous organisons tous les deux ans en collaboration avec la Région Sud depuis 2012).



7. BILAN 2023 DE LA CONVENTION CADRE LIANT NOTRE RESEAU ASSOCIATIF A LA REGION SUD – COPYRIGHT : ARFPMA PACA/D. RUIZ

Animation technique et politique de notre réseau associatif en PACA

Ces actions ont notamment consisté en :

- L'assurance d'une veille d'informations par la mise à jour des actualités, de l'agenda ou encore des rubriques concernées (notamment Gouverner, Protéger, Sensibiliser) de notre [site internet](#) ainsi que par la diffusion d'informations via la [page Facebook](#) de l'Association Régionale ou encore via des mailings ;
- La participation à l'élaboration d'outils de planification et aux différentes instances de gouvernance interrégionale (Comité de Massif des Alpes, Commission Rhône aval de la concession de la CNR, Comité de gestionnaires Rhône/Saône), régionale voire infrarégionale (Commission Locale de l'Eau de la Durance).

Au niveau interrégional, aux côtés de l'association MRM et de nos Fédérations départementales, nous avons participé aux ateliers de bilans/indicateurs Anguilles & Aloses, pour faire le point sur l'ensemble des résultats de suivi et donc d'évaluation des stocks de ces espèces migratrices pour l'année 2023, en vue, notamment, d'afficher ces résultats sur le site internet de [l'Observatoire des Poissons Migrateurs Rhône Méditerranée](#).

Nous avons également participé à l'étude de la dévalaison des Anguilles réalisée sur la Cagne depuis plusieurs années par MRM en collaboration avec la FD 06 en participant notamment au Comité de Pilotage animé par MRM.

Nous avons continué à suivre les réunions de suivi des travaux du GT Anguilles en lagunes et avons participé, aux côtés de la FD 13, du GIPREB, de la Tour du Valat et de MENELIK à une première réunion de travail sur les enjeux d'amélioration de la connaissance et de préservation des Anguilles sur l'Etang de Berre et les tributaires, toujours sous l'animation de l'association MRM.

Nous avons participé également à deux des trois GT mis en place par MRM pour étudier la faisabilité et l'opportunité d'une étude de suivi du comportement migratoire des Aloses feintes de Méditerranée sur l'aval des ouvrages rendus franchissables sur le Rhône par télémétrie suite au retour d'expérience acquis sur le fleuve Hérault. Ceci dans le but de pouvoir évaluer la franchissabilité opérationnelle desdits ouvrages présents le plus en aval sur le Rhône et d'en améliorer leur fonctionnement dans les années à venir.

Enfin, aux côtés d'autres membres de notre réseau (Association Régionale Auvergne Rhône Alpes, Union des Fédérations du bassin Rhône Méditerranée Corse notamment) nous avons émis un avis sur la proposition de révision du PLAGEPOMI 2022-2027 faite par la DREAL de Bassin à la suite d'une décision de justice remettant en cause l'absence d'étude d'impact de ce dernier sur les espèces dites d'intérêt communautaire au titre de Natura 2000 dont font partie l'Alose feinte de Méditerranée et la Lamproie marine.

Aux côtés de l'Union des Fédérations du bassin Rhône Méditerranée Corse (UB RMC), nous avons participé aux réunions du GT « Bancarisation et standardisation des données de pêches d'inventaires et des données de thermie » faisant suite aux résultats obtenus dans le cadre de l'étude de l'état des lieux et de la valorisation des suivis réalisées par les Fédérations départementales du bassin Rhône Méditerranée Corse. Le besoin de sandrifier les données de suivi des pêches d'inventaires et des stations de suivi de la thermie des cours d'eau portées par les Fédérations départementales s'est fait ressentir.

Dans le cadre de la démarche engagée à l'échelle régionale autour des Web PDPG, du Géoportail régional et de l'outil de saisie des pêches d'inventaires et de thermie, notre Association Régionale a donc proposé à la fois à l'UB RMC, mais également à ses Fédérations départementales et à la délégation PACA Corse de l'Agence de l'eau RMC de porter à l'échelle régionale ce projet de sandrification des données.

Nous avons également participé aux discussions d'un GT visant à évaluer la pertinence et la faisabilité de la mise en place d'un outil, à l'échelle du bassin Rhône Méditerranée Corse, de valorisation des captures des pêcheurs comme moyen supplémentaire d'acquérir de la connaissance (à minima présence/absence) sur la composition des peuplements piscicoles notamment dans les grands milieux et/ou les plans d'eaux plus difficiles à échantillonner par pêches d'inventaires aux protocoles normalisés.

Enfin, nous avons également assisté, aux côtés notamment de nos Fédérations départementales et de la Délégation PACA & Corse de l'Agence de l'eau RMC, à la réunion régionale sur la déclinaison de bassin de l'accord cadre national Agences de l'eau/Ministère/FNPF, en proposant notamment de faire un bilan de la démarche de bancarisation, interprétation et valorisation des données piscicoles en PACA menée au niveau de notre Association Régionale en concertation étroite avec l'ensemble des 6 Fédérations départementales, l'association MRM ainsi que nos partenaires régionaux (Délégation PACA Corse de l'Agence de l'eau RMC, Région Sud, ARBE PACA, DREAL PACA, DIR PACA Corse OFB) sur l'ensemble du 11ème programme de mesures de l'Agence de l'eau RMC.

Nous avons également participé aux deux plénières du Comité de Massif des Alpes qui ont eu lieu en Mars et Octobre dernier. La 1ère avait pour but d'élire les nouveaux représentants des différents collèges du Comité de Massif des Alpes pour la mandature 2023-2029. A ce titre, et comme nous l'avions annoncé l'année dernière, c'est Monsieur Jean PASQUET, Vice-Président de la FD 05, qui a été élu pour représenter nos Fédérations départementales alpines à ce Comité en remplacement du Président de notre Association Régionale qui ne pouvait malheureusement plus assurer ces fonctions. Il sera suppléé de Mme Valentine VALENTIN, Chargée de missions à l'Association Régionale Auvergne Rhône Alpes, ce que nous approuvons puisque cela nous permettra d'avoir une vision globale et partagée des enjeux à défendre dans ce cadre là au sein de nos deux régions concernées.

La 2nde avait pour but de dresser un bilan de l'année écoulée et des travaux menés dans les différentes Commissions (Permanente et thématiques) et d'adopter 2 motions : l'une visant à concilier développement des énergies renouvelables et biodiversité dans le massif des Alpes et l'autre visant globalement à moins contraindre et mieux reconnaître et soutenir l'agriculture de montagne.

Nous avons directement participé à l'écriture de la 1ère motion dans le cadre de notre participation au GT Biodiversité qui s'est réuni en Mars dernier à Montmaur à ce sujet. Nous avons donc soutenu fermement cette demande de motion et avons voté pour lors de la Plénière du Comité de Massif des Alpes d'Octobre dernier.

En revanche, nous avons voté contre le 2ème projet de motion car nous pensons qu'il n'est pas compatible avec les orientations du SDAGE et la volonté d'avoir une meilleure gestion intégrée de l'eau à l'échelle du massif des Alpes dans un contexte de plus en plus marqué de changement climatique. Vous trouverez notre argumentaire ainsi que tous les documents de séance relatifs à ces Plénières sur notre site internet [Page Comité de Massif des Alpes](#) .

Nous avons également participé à diverses réunions du Comité des Gestionnaires du Plan Rhône Saône : journée technique « comment mieux mobiliser les acteurs autour d'une gestion intégrée des zones humides dans le cadre de la compétence GEMAPI », Comité des Gestionnaires Rhône Saône visant à dresser un bilan des projets de restauration/préservation des zones humides réalisés dans le cadre du Plan Rhône Saône et avancer sur la stratégie EEE faune/flore Rhône (réflexion autour de la définition d'une liste d'espèces EEE faune/flore à l'échelle du Rhône sur laquelle des actions seraient proposées et propositions d'un plan d'actions) et 9èmes Rencontres des Gestionnaires Rhône Saône visant à partager des retours d'expériences. Un bilan des 9èmes Rencontres est disponible sur notre site internet [Page Rencontres Gestionnaires Rhône Saône](#) .



8. 9ÈMES RENCONTRES DES GESTIONNAIRES RHONE SAONE - COPYRIGHT : ARFPMA PACA/ D.RUIZ

Nous avons également participé à la réunion de la Commission territoriale Rhône aval de la concession de la CNR qui a eu lieu en Juin dernier et nous avons participé, aux côtés de nombreux autres acteurs (dont l'Association Régionale Auvergne Rhône Alpes, l'Union des Fédérations du bassin Rhône Méditerranée Corse et des Fédérations départementales concernées par le Rhône) à la réalisation et au dépôt en ligne sur le site dédié au projet Rhônergia d'un cahier d'acteur visant à définir fermement notre opposition à un tel projet sur le Rhône alors même que d'importants travaux de restauration écologique sont entrepris depuis de nombreuses années. Vous trouverez là encore le bilan de cette réunion ainsi que le cahier d'acteur que nous avons déposé au sujet de ce projet sur notre site internet [Page Commission territoriale Rhône aval](#) .



9. COMMISSION TERRITORIALE RHÔNE AVAL DE LA CONCESSION CNR DE JUIN 2024 - CPOYPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Nous nous réjouissons de voir que l'État a abandonné ce projet et espérons que les financements de ce projet serviront à d'autres projets plus vertueux pour notre fleuve Rhône.

Enfin, nous avons participé avec beaucoup d'intérêt, aux côtés notamment de la FD 13, à la Journée Eau et Connaissance organisée par l'Agence de l'eau RMC en fin d'année sur les cours d'eaux intermittents et le changement climatique.

Au niveau régional, nous avons également suivi un certain nombre de réunions tant d'un point de vue politique que technique dont vous trouverez le détail non exhaustif ci-après étant donné que l'année a été extrêmement chargée sur le plan des stratégies régionales eau, biodiversité et aménagement du territoire.

Ainsi, aux côtés de la Région Sud et d'un grand nombre d'acteurs régionaux, nous avons participé à l'Assemblée Plénière de l'AGORA qui a entériné une feuille de route multi acteurs pour l'année 2024-2027 englobant à la fois des actions structurelles comme des actions ponctuelles portées pour certaines par la Région Sud elle-même dans le cadre de la compétence Eau dont elle a bien voulu se doter en complément de celle de la Biodiversité, mais également par un grand nombre d'acteurs dont nos Fédérations départementales, l'association MRM et notre Association Régionale. Toutes les informations à ce sujet sont disponibles sur notre site internet [Page Assemblées Plénières AGORA](#)

Nous avons également participé, aux côtés de la Région Sud, de la DREAL PACA et de l'ARBE PACA en tant qu'Agence Régionale pour la Biodiversité, aux travaux de la 2ème phase (élaboration d'un plan d'actions opérationnel) de la Stratégie Régionale Biodiversité ainsi qu'à ceux de la COP régionale. De nombreux ateliers ont encore eu lieu au cours de l'année. Les travaux, notamment de planification écologique, ont été présentés lors de la Journée des associations organisée par la DREAL PACA mais également lors de la Journée régionale Connaissances des territoires qui a eu lieu à l'Hôtel de Région à Marseille.

La COP Régionale a finalement été adoptée en fin d'année et nous allons maintenant nous atteler dans les mois à venir à ratifier la charte qui en découle et à la promouvoir au sein de notre réseau régional. Nous resterons toutefois vigilants sur la nécessité absolue de concilier planification énergétique ET écologique en région Provence Alpes Côte d'Azur.

Par ailleurs, nous avons participé au Comité de Pilotage Schéma Régional des Carrières qui a eu lieu en Avril dernier et avait pour but de faire part des derniers amendements réalisés sur la version finalisée de ce dernier suite à la consultation publique qui a eu lieu et à laquelle nous avons participé. Malgré notre courrier adressé à la DREAL PACA pour faire connaître notre opposition à ce Schéma Régional des Carrières, ce dernier a finalement été adopté sans réelle prise en compte de nos remarques et objections ce que nous regrettons. Néanmoins, il aura fallu 8 ans pour que ce Schéma Régional soit adopté en région Provence Alpes Côte d'Azur donc nous suivrons maintenant attentivement sa déclinaison en termes d'aménagement de territoire et de carrières. Vous trouverez là encore de plus amples informations à ce sujet (comme l'avis émis par notre Association régionale dans ce cadre là par exemple) sur notre site internet [Page Schéma Régional des Carrières](#).

En tant que signataire de la Charte Régionale Zéro Déchet Plastique, nous avons également souhaité ne pas simplement relayer l'information relative à l'Opération Nettoyons le Sud mais y participer en propre aux côtés d'une de nos AAPPMA participant depuis le début à ces opérations d'envergures de ramassage des déchets. Ainsi, les deux salariées de notre Association Régionale sont venues compléter les équipes de bénévoles de l'AAPPMA du Bas Verdon afin de nettoyer les berges du Verdon à Vinon.



10. OPÉRATION NETTOYONS LE SUD AUX CÔTÉS DE L'AAPPMA DU BAS VERDON ET DE LA VILLE DE VINON-SUR-VERDON -
COPYRIGHT : ARFPMA PACA/ D.RUIZ

Nous avons également rencontré Monsieur JAUBERT de la DREAL PACA en amont des travaux en ateliers techniques de la révision de l'Arrêté Cadre Interdépartemental (ACi) sécheresse Durance/Verdon/Siagne. Malgré cette rencontre et notre participation au cours de l'année aux divers ateliers techniques et Comités Régionaux Eau interdépartementaux, nous regrettons les mesures prises dans le cadre de cet ACi car nous les jugeons pas suffisantes pour préserver la Durance, le Verdon et la Siagne et leur biodiversité. Néanmoins, il va sans dire que nous continuerons à suivre ces réunions avec attention ainsi que le bilan à mi-parcours qui pourra être fait sur l'application de cet ACi sur le territoire concerné.

Aux côtés de l'Agence de l'Eau RMC, et plus particulièrement de la Délégation PACA et Corse, nous avons participé à la réunion de lancement de la consultation autour de l'état des lieux des masses d'eaux DCE dans le cadre du futur SDAGE 2028-2033 et avons participé aux réunions qui se sont tenues sur le bassin versant de la Durance en faisant remonter notre avis au siège de l'Agence de l'eau RMC à Lyon.

Nous avons également participé à la Commission Géographique Littoral PACA Durance qui a eu lieu le 12 Avril dernier afin de travailler, avec l'Agence de l'eau RMC et les acteurs régionaux concernés sur les enjeux du 12ème programme en cours de construction.



11. COMMISSION GÉOGRAPHIQUE LITTORAL PACA DURANCE AVRIL 2024 - COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/ D. RUIZ

Enfin, comme depuis de nombreuses années maintenant, nous avons également participé à la Journée régionale Eaux Souterraines organisée par la Région Sud et l'Agence de l'eau RMC qui a eu lieu cette année sur le territoire du PNR Lubéron à Apt.

Nous avons également participé à un certain nombre de travaux collaboratifs menés par l'ARBE PACA notamment :

- Aux Groupes de Travail poissons et crustacés de la Stratégie Régionale Espèces Exotiques Envahissantes faune dont l'élaboration a été confiée à l'ARBE par la DREAL PACA, à titre d'experts sur la biodiversité aquatique, aux côtés notamment de l'Office Français de la Biodiversité, de l'Université d'Aix-Marseille ou encore de la Maison Régionale de l'Eau ;
- Au Groupe de Travail mis en place dans le cadre de la révision de la publication « Regard sur l'Eau » réalisée par l'ARBE avec l'appui d'un certain nombre d'acteurs régionaux ;
- Aux travaux menés par le RRGMA et notamment aux réunions du Comité de suivi, au webinaire de présentation de la Fondation des Pêcheurs aux membres du RRGMA et du RREN ainsi qu'à l'Assemblée Plénière du réseau qui s'est tenue en fin d'année dernière.

Nous avons également participé avec beaucoup d'intérêt à la 2ème édition de la Journée régionale Sudbiodiv organisée par l'ARBE PACA.

Enfin, nous avons suivi un certain nombre de réunions également en ce qui concerne le bassin versant de la Durance en lien notamment avec le SMAVD pour le bassin versant de manière globale et avec le CEN Auvergne Rhône Alpes dans le cadre du Plan National Aprons et de sa déclinaison à l'échelle régionale :

- 1ère réunion de la Commission Locale de l'Eau visant à adopter notamment la composition du Bureau de la CLE ainsi que la nomination des Présidents des différentes Commissions thématiques. A cette occasion, le SMAVD a également présenté les 4 Commissions thématiques en invitant tous les membres intéressés par le suivi de ces différents travaux à se faire connaître. Notre Association Régionale tient à remercier le SMAVD et sa Présidente, Madame MAGNAN, pour cette inclusion au sein du Bureau de la CLE aux côtés, entre autres, du CEN et de FNE PACA. Nous avons par ailleurs fait connaître notre intérêt au SMAVD pour participer activement à l'ensemble des travaux de la CLE. Ainsi, à ce titre là, nous avons participé aux différentes réunions des différentes Commissions thématiques qui ont eu lieu tout au long de l'année au siège du SMAVD à Mallemort. Vous pourrez là encore retrouver de plus amples informations à ce sujet sur notre site internet [Page CLE Durance](#)

Nous avons également participé au Comité technique d'état des lieux du SAGE Durance pour le volet biodiversité ainsi qu'au Comité technique de l'Observatoire Durance.

A cette occasion, le Géoportail régional a été présenté en faisant un focus sur le bassin versant Durance et sur la nécessité de voir comment croiser les données issues de notre réseau associatif aux données issues de l'expertise du SMAVD. L'Association Régionale a également présenté, aux côtés de l'association MRM et de la FD 13, le suivi des Anguilles réalisé sur le bassin versant Durance par l'ensemble du réseau associatif.

D'importants travaux de restauration écologique ont également été lancés par le SMAVD sur les seuils 68, 67 et 66 l'été dernier. Dans ce cadre là, nous avons participé aux réunions du Comité technique dédié qui s'est réuni à plusieurs reprises en amont de la réalisation de la 1ère tranche de travaux (les travaux allant s'étaler sur deux ans à minima). D'importantes pêches de sauvetage ont été réalisées par la FD 84 avec l'aide de nombreux acteurs.

A la demande de l'Agence de l'Eau RMC, nous avons également donné notre avis sur le protocole de suivi des éclusées adoucies envisagé par EDF et le SMAVD entre autres.

Enfin, nous avons participé, aux côtés des FD 13 et 84, au Comité de Pilotage du site N2000 Durancien qui a eu lieu en début d'année.



12. COPIL NATURA 2000 DURANCE - COPYRIGHT : ARFPMA PACA/ D. RUIZ

Quant au Plan National d'Action Apron II, nous avons suivi avec intérêt le Comité de pilotage et nous avons récupéré un ensemble de plusieurs Kakémonos visant à présenter aux enfants comme aux adultes l'espèce et les pressions qui s'exercent sur lui ainsi que les actions que nous pouvons faire pour restaurer ses populations sur le bassin versant du Rhône dont il est endémique à notre échelle citoyenne. Ces Kakémonos sont entreposés dans nos locaux pour mise à disposition de l'ensemble des acteurs régionaux qui souhaiteraient les utiliser pour valoriser la présence de l'Apron du Rhône sur les territoires de la Durance et du Verdon notamment. Au niveau de l'Association Régionale, nous les avons mis en valeur lors de la tenue d'un stand régional sur le Salon ID Week-end qui s'est exporté pour la 1ère fois à Marseille au Parc Chanot du 16 au 18 Février dernier. Nous avons également des petits livrets pédagogiques à destination des enfants que nous avons pu faire gagner à cette occasion lors d'un essai de notre simulateur de pêche. De quoi allier initiation à la pêche et sensibilisation à la nécessaire préservation de nos espèces piscicoles endémiques et patrimoniales pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.



13. APRON DU RHÔNE

Au final, ce sont encore **plus d'une cinquantaine de réunions politique et technique** qui ont été suivies par l'Association Régionale en 2024, sans compter les nombreux avis qu'il a fallu émettre en amont ou à la suite de ces réunions ou lors de consultations publiques diverses et variées.

De plus, l'ensemble de ces informations, avis et prises de position ont été relayées par le biais de **Newsletters adressées à près de 500 destinataires**, issus à la fois de notre réseau associatif mais également de nos partenaires institutionnels, techniques et financiers. Ces dernières sont toutes disponibles sur notre site internet [Page Newsletters AR PACA](#) et ont été relayées également sur nos réseaux sociaux afin d'informer le plus grand nombre de personnes. 10 ont pu être rédigées et diffusées durant l'année 2024. Les deux dernières Newsletters de Novembre et Décembre ont été pour leur part finalisées et diffusées durant le 1^{er} trimestre 2025 du fait de la densité des réunions techniques ayant eu lieu en fin d'année.

Sur ce volet, nos actions ne se sont pas arrêtées là puisque nous avons aussi réalisé :

- Un appui technique continu aux actions portées par notre réseau associatif. Tout au long de l'année, notre association s'est ainsi mise à la disposition de ses Fédérations départementales, de ses Associations Agréées ainsi que de MRM pour répondre à d'éventuelles sollicitations techniques en lien avec leurs missions de connaissance, préservation, restauration et valorisation des milieux aquatiques. Cet appui s'est fait principalement par échanges de mails ou encore d'appels téléphoniques ;
- Des actions de formation des salariés, bénévoles et élus de notre réseau associatif en Provence Alpes Côte d'Azur. Car pour être en mesure de préserver comme il faut les milieux aquatiques il est notamment nécessaire de connaître les populations piscicoles et astacicoles qu'ils abritent ainsi que leurs fonctionnements car on ne protège jamais mieux que ce que l'on connaît bien.

Ainsi, 2 sessions de recyclage au BE Manoeuvre ont eu lieu à Gardanne en Avril dernier et 1 session de formation aux pêches et risques électriques (formation BO exécutant initiale) a eu lieu à Digne-les-Bains en Mai dernier. Ces formations ont respectivement bénéficié à 17 salariés des Fédérations des Alpes de Haute Provence, des Hautes Alpes, des Alpes Maritimes, des Bouches-du-Rhône, du Var et de l'association MRM ainsi qu'à 3 salariés de la Fédération des Alpes de Haute Provence, des Hautes Alpes et du Var et 2 bénévoles d'AAPPMA des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes. Ces formations ont été faites par la Maison de l'Eau et de la Pêche de Corrèze avec laquelle nous travaillons depuis quelques années et qui est habilitée à intervenir dans ce cadre-là et qualifiée QUALIOPI. Ces formations se sont faites avec l'aide logistique des Fédérations des Bouches-du-Rhône et des Alpes de Haute Provence que nous remercions.

Au final, ce sont donc **3 sessions de formation** qui ont été organisées par l'Association Régionale en 2024 et qui ont ainsi pu profiter à **22 salariés, élus et bénévoles** de notre réseau associatif en Provence Alpes Côte d'Azur.

Consolidation et mutualisation des connaissances à l'échelle régionale

Les actions ont notamment consisté en :

- La poursuite du travail engagé depuis 2019 avec l'ensemble de nos Fédérations départementales, l'association MRM, ainsi que nos partenaires régionaux que sont l'Agence de l'Eau RMC, la Région Sud (tous deux partenaires financiers également sur cette action), la DREAL PACA, la DIR PACA Corse de l'OFB et l'ARBE PACA représentée notamment par les animatrices du RRGMA, autour des Web PDPG et du Géoportail régional visant à caractériser et suivre l'état des peuplements piscicoles et astacicoles en région Provence Alpes Côte d'Azur. Comme attendu par nos membres, nous avons réuni l'ensemble du Comité Technique, que nous avons souhaité élargir aux autres producteurs de données thermiques identifiés au moment de la réunion en région Provence Alpes Côte d'Azur, autour d'une réunion spécifique sur un état des lieux des connaissances du suivi de la thermie des cours d'eau en région et la proposition d'indicateurs. Grâce à l'enquête menée auprès de l'ensemble des membres du RRGMA par les animatrices de l'ARBE PACA, nous avons pu étoffer notre connaissance des producteurs de données, du type de données produites (pérennes ou ponctuelles) ainsi que de l'hétérogénéité de leur positionnement à l'échelles des bassins versants ou encore de leur valorisation et interprétation. Nous avons proposé de positionner cartographiquement l'ensemble des stations de suivi des différents producteurs de données à l'échelle des différents bassins versants afin que ces derniers puissent par la suite discuter à l'échelle départementale de l'intérêt de conserver ou de supprimer certaines stations. Par ailleurs, nous avons proposé de voir s'il serait possible d'étendre le fichier thermie imposé par l'Agence de l'eau RMC et coconstruit avec notre Union de bassin à nos Fédérations départementales à l'ensemble des producteurs de données de thermie en région PACA si cela n'entraîne pas de fortes contraintes opérationnelles pour ces derniers. Enfin, nous avons proposé différents indicateurs qui ont été critiqués en séance et priorisés pour test dans les prochains mois. Le travail qui en découle étant considérable c'est la seule réunion qui a eu lieu en Juillet dernier. Il sera bien entendu, pour garder la dynamique régionale qui a été appréciée par bon nombre d'acteurs présents à nos côtés à cette occasion là, nécessaire de programmer une nouvelle réunion d'ici le premier semestre 2025 ;
- Le suivi de la passe-piège à Anguilles du barrage de Mallemort et celui de la passe-piège provisoire du barrage de Bonpas en Durance comme évoqué dans la page dédiée au partenariat avec EDF ;
- La réalisation d'une Journée Technique à destination des Chargés de missions de nos Fédérations départementales et de l'association MRM focalisée sur les enjeux croisés de suivi de la thermie des cours d'eau et d'écopathologie de nos populations piscicoles. Vous pouvez retrouver le compte rendu de la journée ainsi que les présentations sur notre site internet [Page Journées Techniques](#) ;

-
- La poursuite, pour la 3^{ème} année, du marché pluriannuel « pêches d'inventaires – lot 13 » de l'OFB dont nous assurons la coordination de l'ensemble des pêches d'inventaires et de la réception des différents livrables et factures, en lien étroit avec la DIR PACA Corse de l'OFB. Comme l'année dernière, l'Association Régionale a rédigé l'ensemble des rapports succincts d'opération des pêches d'inventaires réalisées, en sous-traitance, par ses Fédérations départementales. De même qu'elle a saisi l'ensemble des données de ces mêmes pêches sur l'outil national ASPE. Enfin, elle a participé à une **douzaine de pêches** réalisées par ses Fédérations départementales afin de s'assurer de la bonne harmonisation des pratiques de pêche de chaque Fédération départementale et de pouvoir compléter les équipes de pêche afin de respecter les minimums de salariés requis par type de pêche conformément aux attendus du marché ;



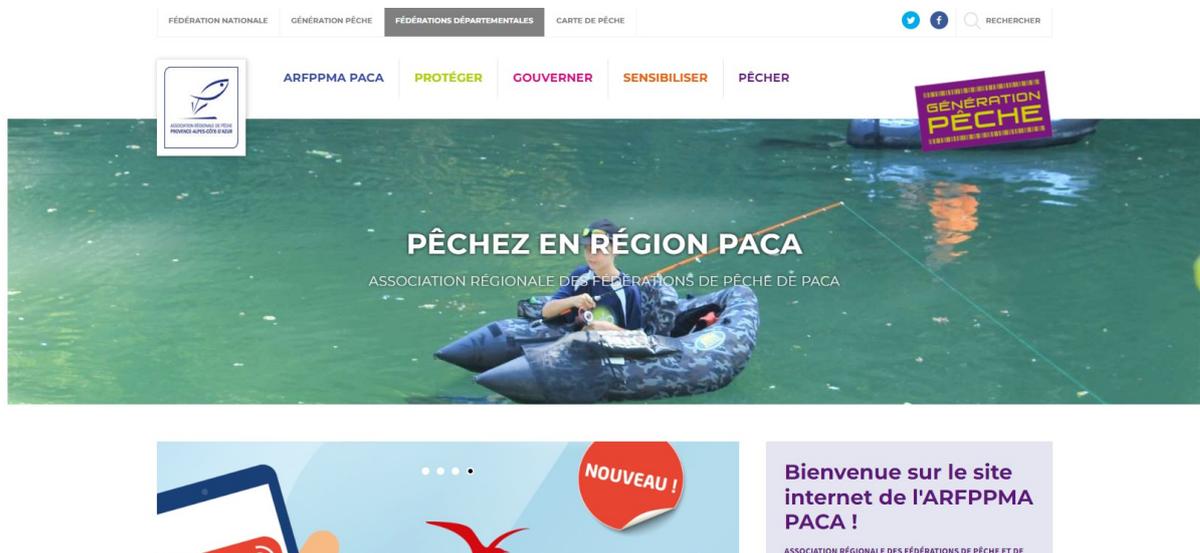
14. PECHE OFB SUR LE JABRON A SISTERON – COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/ D. RUIZ

Communication régionale

Cette action a consisté en :

- Un suivi de l'administration, en continu, de notre [page Facebook](#) créée et alimentée depuis Mai 2016 qui comptabilise à ce jour **plus de 5 200 followers** et de notre page Instagram créée et alimentée depuis Juin 2023 qui comptabilise à ce jour **qu'une centaine de followers**. En 2025, il sera nécessaire de voir comment accroître le nombre de followers sur Instagram tout en continuant de développer le nombre de followers sur Facebook ;
- Un suivi de l'administration et de la mise à jour, en continu, de notre [site internet](#) qui poursuit sa croissance par rapport à l'année précédente puisque nous sommes passés de 12 526 utilisateurs et 29 870 pages vues à **13 435 utilisateurs** et **31 628 pages vues** pour une durée moyenne de session autour de **2 min** avec en moyenne **2 pages vues par session**. Ces données sont d'autant plus importantes et satisfaisantes que nous n'avons pas fait de campagne Sponsor Facebook cette année encore pour faire connaître notre site internet et amener de nouveaux internautes.

Ce qui est également satisfaisant, c'est de voir que d'avoir repris une dynamique de diffusion de Newsletters quasiment tous les mois, en renvoyant depuis les articles de nos Newsletters sur notre site internet, a eu l'effet positif escompté également sur le suivi de notre site internet ;



15. PAGE D'ACCUEIL DU SITE INTERNET DE L'ARFPMA PACA

- Le flocage de tenues vestimentaires siglée ARFPMA PACA pour les membres du Bureau ainsi que les deux salariées de l'association régionale afin d'être plus facilement identifiée et identifiable lors des diverses réunions politiques et techniques de représentation du réseau. Ceci s'est fait avec Belier Design qui siège à proximité de Gardanne afin de privilégier les entrepreneurs locaux ;

- La mise à jour de notre stand parapluie et de nos rolls up afin de moderniser notre image sur les Salons ;



15. MISE À JOUR DU STAND PARAPLUIE ET DES ROLLS UP DE PRÉSENTATION DU RÉSEAU RÉGIONAL ASSOCIATIF - SALON ID WEEK-END NICE - COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/ M. VILDIER

- L'envoi de **10 Newsletters** (soit quasiment une par mois) à **près de 500 destinataires**, issus à la fois de notre réseau associatif mais également de nos partenaires, visant à promouvoir autant les Destinations Pêche (et ainsi à stimuler les ventes de cartes de pêche au niveau régional) qu'à promouvoir l'ensemble des actions réalisées par le réseau associatif en Provence Alpes Côte d'Azur sur ce volet là comme sur le volet préservation et restauration des milieux aquatiques. On enregistre **un taux d'ouverture moyen de 44% et un taux de clics moyen de 12%** ce qui est satisfaisant au regard des résultats que l'on peut connaître d'autres Newsletters envoyées par d'autres partenaires régionaux ;
- La tenue d'un stand, aux côtés des AAPPMA et de la Fédération des Alpes de Haute Provence, au Forum Bio AHP qui s'est tenu en Juin dernier au bord du lac des Buissonnades à Oraison. A cette occasion là, nous sommes également intervenus lors d'une Conférence donnée sous chapiteau pour présenter les missions de notre Association Régionale et notre réseau associatif dans son ensemble. Même si peu de personnes se sont déplacées sur ce Forum en raison notamment d'une météo capricieuse, nous sommes fiers de cette initiative portée par l'AAPPMA La Gaule Oraisonaise car c'est une première dans notre réseau associatif et c'est un projet colossal pour une AAPPMA.

Développement du loisir pêche en eau douce en région Provence Alpes Côte d'Azur

Cette action a notamment consisté en :

- Un développement de la page « Pêcher » du site internet afin d'être LA référence sur internet de la promotion de la pêche de loisir en eau douce au niveau régional ainsi qu'une mise en avant des dates d'ouverture de la pêche en 1^{ère} et 2^{ème} catégorie ainsi qu'en lacs d'altitude, de même que des différentes animations pêches réalisées sur l'ensemble du territoire régional par les Fédérations départementales et/ou leurs AAPPMA également depuis les Newsletters évoquées précédemment ;
- La tenue d'un stand régional au **Salon ID WEEK-END** qui s'est tenu pour la 1^{ère} fois depuis son existence au Parc Chanot à Marseille du 16 au 18 Février et pour la 3^{ème} fois à Nice du 5 au 7 Avril soit idéalement avant l'ouverture de la pêche en 1^{ère} catégorie pour le 1^{er} et juste après l'ouverture de la pêche en 1^{ère} catégorie piscicole et avant les ouvertures de la pêche du Brochet en 2^{nde} catégorie piscicole et de la pêche en lacs d'altitude pour le 2nd. **Plus de 300 personnes** ont pu être initiées au plaisir de la pêche grâce au simulateur de pêche de la FD 13 qui nous avait été prêté pour l'occasion sur ces 2 sites cumulés sur les 6 jours de mobilisation de notre Association Régionale et de la FD 06 qui est venue nous épauler à Nice. Nous avons également reçu l'aide de Maël LABOUNE au Parc Chanot qui était en stage de découverte de 3^{ème} et qui était ravi d'être avec nous sur le Salon ID WEEK-END puisqu'il est lui-même pêcheur !



16. STAND RÉGIONAL AU SALON ID WEEK-END AU PARC CHANOT À MARSEILLE -
COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/ M. VILDIR

- La participation à l'inauguration d'un parcours No-Kill Truites et d'une Conférence sur la pêche de la Truite sur le Gapeau réalisés par l'AAPPMA La Truite du Gapeau avec le concours de la FD 83 ;



17. INAUGURATION D'UN NOUVEAU PARCOURS PÊCHE NO-KILL SUR LE GAPEAU À SOLLIÈS PAR L'AAPPMA LA TRUITE DU GAPEAU -
COPYRIGHT : ARFPMA PACA/ D.RUIZ

- La rédaction d'un premier livret Tourisme Pêche en Provence Alpes Côte d'Azur dont il sera nécessaire d'assurer la finalisation et la publication d'ici fin d'année prochaine ;
- L'organisation d'une Journée technique Développement du Loisir Pêche et Communication qui a réuni en Juillet dernier les différents Agents de développement et Chargés de communication de nos Fédérations départementales et au cours de laquelle nous avons pu leur faire part des premiers résultats obtenus par John CONGIU à l'issue de la fin de son stage en Septembre 2023 sur le poids économique et touristique de la pêche de loisir en eau douce mais également réfléchir avec eux à la mise en place du nouveau circuit de compétition jeunes (le Junior Fishing Tour) initié par la FNPF en partenariat avec la FFPS et le GIFAP en région Provence Alpes Côte d'Azur pour la saison 2024-2025 ;

- La participation aux 1ères manches départementales du Junior Fishing Tour organisées dans toutes la région par 5 Fédérations départementales pour la compétition Pêches aux Leurres et 2 Fédérations départementales pour la compétition Pêche au Coup ;



18. ORGANISATION DES COMPÉTITIONS PÊCHE AU COUP ET PÊCHE AUX LEURRES DU JFT 2024-2025 DANS LE VAR -
COPYRIGHT : FDAAPPMA 83/ P. LANGIANNI

- La participation au Comité de Projet du Festival Toutes Pêches porté par le GIFAP et réalisé en partenariat avec la FNPF qui aura lieu pour la toute première édition à Nantes du 23 au 25 Mai 2025 et sur lequel un grand stand de plusieurs centaines de mètres carrés sera porté par notre réseau associatif ;

Administration générale de l'association

Cette action a consisté en :

- La gestion du secrétariat (appels téléphoniques, mailing, réception du courrier, préparation et envoi des courriers etc.) et le suivi de la comptabilité et de la trésorerie ;
- La préparation, l'organisation, ainsi que la réalisation et la diffusion des comptes-rendu des différentes réunions statutaires ;
- La gestion du personnel (salariées, stagiaire) et de leurs formations professionnelles (formation initiale SST pour la Chargée de mission, formation recyclage SST et formation Expérimentation animale pour la Responsable technique) ;
- La rédaction du rapport d'activités de l'année N et une programmation des activités de l'année N+1 ;
- La réalisation des demandes de subventions auprès de divers partenaires et un suivi de ces dernières ;
- Le bilan financier de l'année N, la vérification des comptes ainsi que la prévision de budget pour l'année N+1.